

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
14 juillet 2006
Français
Original : anglais

**Lettre datée du 14 juillet 2006, adressée
au Président du Conseil de sécurité par le Représentant
permanent de la République arabe syrienne
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'appelle votre attention sur ma lettre datée du 13 juillet 2006, dans laquelle je demandais à assister à la séance du Conseil de sécurité qui se tiendrait le vendredi matin 14 juillet 2006, au titre du point de l'ordre du jour intitulé « La situation au Moyen-Orient », concernant le Liban, et à y prendre la parole.

Je regrette profondément que le Président du Conseil de sécurité n'ait pas respecté l'article 37 du Règlement intérieur du Conseil de sécurité et ait refusé à la délégation de la République arabe syrienne le droit d'intervenir à cette séance en tant que partie concernée, étant donné, en particulier, que mon pays faisait l'objet de fausses accusations et était en butte à une menace directe dans le cadre de l'agression israélienne contre le Liban.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre à tous les membres du Conseil et le publier comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Bashar **Ja'afari**

